

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le premier ministre fait maintenant à l'Alberta la même proposition qu'il a faite au Québec, à savoir qu'il est possible que le gouvernement du Canada verse directement cet argent aux contribuables de cette province. Il fait des concessions au Manitoba en lui proposant d'utiliser à son gré pour créer des emplois les recettes qui lui reviendraient. C'est d'ailleurs ce que M. Craik avait demandé au ministre des Finances et c'est ce que la province avait décidé. Il se montre très accommodant envers la province de Québec. Sera-t-il aussi conciliant envers les provinces de l'Alberta et du Manitoba?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, dans le cas de l'Alberta, nous avons expliqué, je crois, que le budget prévoyait certaines dispositions spéciales pour cette province qui n'a pas de taxe de vente. Nous avons donc prévu des dispositions spéciales pour l'aider à mettre en valeur ses richesses naturelles et ajouter à ses ressources. Voilà ce qui en est pour l'Alberta. C'est manifestement un cas particulier du fait qu'elle n'a pas de taxe de vente. Dans le cas du Manitoba, pour répondre à la même question, il peut faire comme le Québec; autrement dit, nous accordons une marge fiscale aux deux provinces, disant au Québec qu'il peut percevoir l'impôt, et la même chose au Manitoba. Nous accordons une marge fiscale au Manitoba et s'il préfère percevoir l'impôt lui-même plutôt que de nous laisser le faire pour lui, très bien, si c'est ce qu'il veut.

Dans ce sens, pour ce qui est de notre position, nous traitons toutes les provinces de la même façon. Quant à ce que les provinces veulent faire avec l'argent qu'elles recueillent grâce à la marge fiscale que nous leurs consentons, le ministre des Finances a conclu un accord avec neuf des provinces; cet accord a couronné trois semaines de discussions. Je m'étonnerais fort que, parce que le Québec n'a pas précisé sa position avant le budget et qu'il nous arrive maintenant avec un plan qui tend à balkaniser le marché canadien, les autres provinces veuillent aussi s'orienter dans le sens de cette balkanisation. Par ailleurs, le ministre des Finances est certes disposé à leur prêter l'oreille. Je l'ai dit dès le premier jour: je suis prêt à rencontrer mes homologues provinciaux, s'ils le veulent, pour en discuter.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BROADBENT—DEMANDE DE RETRAIT DU BILL C-56

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une raison sérieuse d'invoquer le Règlement à propos

Recours au Règlement—M. Broadbent

exactement de ce que vient de dire le premier ministre et ce que ce dernier et le ministre des Finances ont, sauf erreur, dit plus tôt au cours de la période des questions. Il vient en effet de laisser entendre qu'il est disposé à discuter de cette importante question avec le gouvernement du Québec et à négocier. Je ne pense pas exagérer la gravité du problème en disant que nous sommes présentement saisis de ce qui pourrait fort bien être la mesure législative la plus litigieuse de la dernière décennie, et je dis bien «pourrait».

Je voudrais maintenant, suite à mon rappel au Règlement, demander au premier ministre, en l'invitant à y réfléchir, s'il était vraiment sérieux quand il a dit que le gouvernement fédéral était toujours disposé à négocier cette grave question avec le gouvernement du Québec, qu'il enjoigne au vice-premier ministre (M. MacEachen) et leader du gouvernement à la Chambre de supprimer cette mesure de l'ordre du jour d'aujourd'hui jusqu'à ce qu'on puisse en arriver à un autre genre d'arrangement ou d'accord avec le gouvernement de la province de Québec.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): J'interviens à propos du même rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. A la suite de ce que vient de dire le chef du NPD et afin de faciliter la tâche au leader du gouvernement à la Chambre, je tiens à lui dire que s'il décidait de donner suite à cette suggestion, ce qui serait agir sagement à mon avis, et de retirer le bill dont on est censé nous saisir aujourd'hui, nous serions prêts à poursuivre l'étude du bill relatif aux douanes déposé lundi, de sorte que la Chambre ne perde pas de temps.

Je prierais cependant le premier ministre (M. Trudeau) d'examiner très attentivement le bill C-56, non seulement pour les motifs énoncés par le chef du NPD, mais dans le but de régler un problème très complexe et très grave. J'espère que le premier ministre enjoindra son compagnon de pupitre de retirer le bill.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un projet de loi complexe et assez long. Je peux dire à la Chambre dès maintenant que nous n'avons pas besoin de plus de temps pour y songer. Nous l'avons discuté au caucus et à maintes reprises au cabinet. Je comprends les inquiétudes des députés d'en face, et je le dis sans ironie, monsieur l'Orateur. Les députés de l'opposition, je présume, ne comprennent pas exactement ce que nous faisons. La plupart des questions qu'ils ont posées cet après-midi, y compris celles du chef du NPD et du chef de l'opposition (M. Clark), révèlent qu'ils devraient y réfléchir davantage et faire connaître le fond de leur pensée.